[illegible] DE SAMEDI SOIR.

La guerre dans le Kentucky.

[illegible] OFFICIELLE DE BRAGG.

[illegible] sur la bataille de [illegible]

[illegible] *du Kentucky* [illegible]

[illegible] au *Picayune* les nouvelles [illegible] les deux journaux [illegible]

Bataille de Perryville.

Dépêche officielle du Gén. Bragg.

Nous trouvons cette dépêche dans le *Mobile Advertiser* du 22:

RICHMOND, 21 octobre.—Le rapport officiel du général Bragg, daté de Perryville, Kentucky, le 12 octobre, dit que le général Polk commandait les forces confédérées à Perryville. L'engagement devint général vers 1 heure et continua avec [illegible] jusqu'à la nuit, nos troupes ne reculant [illegible] jamais dans leurs efforts. En raison du court espace de temps, cette affaire a été la plus terrible et la plus acharnée qu'il ait connue. Bien qu'incomparablement inférieures par le nombre, nos troupes n'ont pas hésité un moment, et bien qu'arrêtées quelquefois, elles ont éventuellement emporté chaque position et refoulé l'ennemi à deux milles en arrière.

Nous avons capturé 12 pièces d'artillerie et [illegible] qui avaient coûté la vie à un brigadier général, blessé deux brigadiers-généraux et un grand nombre d'officiers inférieurs et d'hommes, nombre évalué en tout à 4,000. La terre était littéralement couverte de morts et de blessés fédéraux. Notre perte a été de 2,500 en tués, blessés et manquants.

Dépêches du Nord.

Frankfort, 15 octobre.—Un courrier du maire de Lexington, arrivé ce matin, rapporte au colonel Norton que Kirby Smith et son corps d'armée ont été capturés entre Lexington et Harrodsburg. Basil Duke, beau frère de Morgan, a été tué. Nos forces ont pris pour $100,000 d'étoffes, jeans, aux [illegible] de Smith. Les rebelles ont quitté le camp Dick Robinson hier soir dans trois directions.

Un messager annonce que 300 rebelles sont entrés à Lexington ce matin. Des guérillas commettent des déprédations dans le comté de Owen.

Louisville, 15 oct.—Le rapport que Buell a conservé un corps d'armée intact et a demandé sa reddition est un canard. On n'y ajoute pas foi. J'ai des nouvelles de Louisville jusqu'à lundi soir qui n'en disent mot.

Cincinnati, 15 octobre.—Bragg se dirige vers le Gap, suivi de près par Buell. Les guérillas continuent leurs incursions dans le centre du Kentucky et il ne paraît pas qu'il y ait de forces destinées à les arrêter. On prédit qu'ils feront une pointe dans l'Ohio ou l'Indiana combinée à celle de la Pennsylvanie.

New York 5 oct.—Une dépêche de Washington à la *Tribune* dit: il n'y a pas eu de combat dans le Kentucky depuis la bataille du 9. Tous les rapports postérieurs à la dépêche de Buell sont faux. Le gouvernement a des communications fréquentes avec Buell, mais celui-ci n'a pas fait mention de la mort de Bragg et de Cheatham, et on ne regarde pas comme probable, d'après la position des armées et leurs mouvements qu'il y ait aucune grande bataille d'ici à quelques jours.

Louisville, 15 octobre.—J'ai vu un officier qui vient d'arriver du quartier-général de Dumont. Il confirme le rapport que Buell avait cerné une grande partie de l'armée de Bragg près de King's Mills, et avait donné aux troupes jusqu'à 9 heures du matin pour se rendre.

Un grand nombre de blessés du 71e de l'Illinois sont arrivés ici hier soir.

L'avant-garde du général Granger, venant de Cincinnati, a occupé hier Lexington.

Le capitaine Terrill, du 105e de l'Illinois, a ramené hier soir 110 rebelles de Lawrenceburg.

Cincinnati, 5 octobre.—L'avant-garde du général Granger a pris possession de Paris, aujourd'hui. Il y eu hier des combats d'avant-poste tout le long de la ligne entre Harrodsburg et Stanford. Les rebelles comptent de se retirer de l'Est. On croit que Bragg s'est hâté de se remettre en marche parce que, le jour de la bataille de Perryville, il a appris que Price et Van Dorn avaient été battus à Corinth, et qu'il ne pourrait pas recevoir de renforts de ce côté.

Beaucoup des rebelles tués à Perryville gisent encore sur le terrain. Un détachement de troupes confédérées, arrivé sous pavillon de trève, les a vus, mais ne s'est pas arrêté pour les enterrer.

Les canons que les rebelles nous avaient enlevés et que nous leur avons repris, avaient été enclouées au moyen de fil de fer des lignes télégraphiques, lequel a pu être facilement enlevé des pièces.

Louisville, 16 octobre.—Il y a ici 118 blessés des régiments de l'Illinois, ils ne sont pas gravement atteints.

On ne croit pas à la prise de Kirby Smith.

On assure que le général rebelle Claiborne a été tué à Perryville. Buckner a été grièvement blessé. Le *Louisville Democrat* dit que le général Cheatham a reçu une grave blessure au bras.

Les nouvelles de l'avant-garde donnent à penser qu'il se livrera une bataille près de Crab Orchard, position plus dure que le Camp Dick Robinson.

Dans un discours que Bragg a prononcé à Versailles, il a dit qu'une bataille décisive serait bientôt livrée et qu'il chasserait les fédéraux de l'autre côté de la rivière Kentucky.

Mille bruits divers circulent dans la ville, mais il est impossible, en ce moment, de rien savoir de positif de l'armée.

Louisville, 16 oct.—Une dépêche spéciale adressée de Frankfort au *Journal* dit que Scott et ses troupes ont été faits prisonniers entre Lexington et Harrodsburg. Le quartier-général n'a avait pas été informé et n'y ajoutait pas foi.

La même personne annonce que Basil Duke, beau frère de John Morgan, a été tué, que 300 rebelles ont été pris à Lexington ce matin et que nos forces ont pris pour $10,000 de jeans à Smith. Aucune de ces nouvelles n'est confirmée.

Les guérillas ravagent notre comté.

Un officier rebelle qui écrit à Lexington, dit que le général rebelle Claiborne a été tué près de Perryville et que le général rebelle Woodward est mort. Le commandement de ce dernier est confié au général Preston. L'auteur de la lettre ajoute que les rebelles avaient 15,000 hommes dans la bataille de Perryville.

Le principal corps de notre armée est, ce soir, près de Crab Orchard. Les rebelles retraitent, en deux colonnes, dans la direction de la rivière Cumberland.

Chattanooga, 20 oct.—Aux derniers avis le corps de Bragg était à London, retraitant en bon ordre vers Cumberland Gap.

Buell a une très grande armée et a essayé de prendre en flanc celle de Bragg au camp Dick Robinson, mais la tentative de celle-ci l'a déjoué.

Buell suivait toujours de près Bragg de flanc, et il peut survenir une bataille chaque jour. [illegible]

Le bruit que [illegible] a fait un grand nombre de prisonniers à Perryville est faux.

Nous [illegible] *Appeal* du 21 du mois dernier, au sujet de la retraite du gén. Bragg:

Les nouvelles que nous avons reçues du Nord et du Sud ne laissent pas de doute que par suite de l'infériorité du nombre de ses troupes Bragg n'a pu faire [illegible] le Kentucky et de se replier sur Cumberland Gap. Grâce à ses [illegible], le gén. Buell a pu combattre de [illegible] Bragg tandis qu'il occupait ses divisions [illegible] par derrière. [illegible] que la retraite [illegible] pour Bragg une nécessité [illegible].

Le Kentucky [illegible] le centre du Tennessee sont dans la [illegible]. Il faut renforcer Bragg et le mettre à même d'empêcher l'ennemi de pénétrer de nouveau dans le Tennessee.

OFFICIERS CONFÉDÉRÉS BLESSÉS À LA BATAILLE DE SHARPSBURG.—Nous apprenons par le *Memphis Appeal* que le correspondant du *Philadelphia Inquirer* a communiqué à ce journal la liste [illegible] officiers confédérés blessés, trouvés dans les hôpitaux aux environs de Sharpsburg. Nous trouvons dans cette liste les Louisianais dont les noms suivent:

Lieutenant [illegible], compagnie C; lieutenant Hebert, [illegible], du 2e de la Louisiane; lieutenant Alage [illegible], du [illegible]; lieutenant Dwight Mastier, 1er bataillon de la Louisiane (nous croyons que ce nom est Dwight Martin, aide de camp du général Hays dont nous avons déjà appris la mort); capitaine D. S. Martin, du 8e; lieutenant Lawrence, lieutenant Malley, du 1er; colonel Williams, le Dr. L. B. Davis chirurgien du 1er.

Nouvelles de Washington.

Nous trouvons dans le Memphis (Grenada) "*Appeal*" plusieurs intéressantes dépêches de Washington; la dépêche suivante a été communiquée au *St. Louis Democrat*:

Washington, 13 oct.—La retraite de Stuart a été moins [illegible] qu'on ne l'avait dit. Ses [illegible] sur la rive marylandaise [illegible] arrivée [illegible] l'infanterie [illegible] Six milles plus loin, mais avant son arrivée Stuart était loin. On dit que Stuart s'est vanté d'avoir trompé tout le monde, tout en regrettant de n'avoir pas détruit les approvisionnements des Fédéraux à Frederick, ou brûlé le pont de Montgomery.

CAROLINE DU NORD.

Le journal de Wilmington du 13 octobre rapporte que deux bâtiments fédéraux, à l'ancre à quatre milles au-dessous du fort Caswell, ont été attaqués à l'aide de deux canons de siège que le général Bates fit placer en position sur le rivage. Sur 31 coups de canon tirés dix ont porté et les deux steamers se retirèrent avec des avaries; l'un d'eux eut sa roue brisée et dût se faire remorquer par l'autre.

Sel pour les Confédérés.

Le *Grenada Appeal* publie ce qui suit:

Le *Mississippian* est informé que des arrangements ont été pris entre notre gouvernement et certains agents du gouvernement français pour fournir au gouvernement et au peuple du sel en échange de coton. Les agents français ayant obtenu la permission des autorités fédérales à la Nouvelle-Orléans de débarquer le sel à Manchac. On ne connaît pas les détails, sinon qu'on donnera huit sacs de sel pour une balle de coton.

Le *Mississippian* exprime l'opinion que cet arrangement aura très avantageux pour notre population, et il espère que le transport de coton expédié pour cet objet ne sera pas interrompu.

Ce journal pense aussi qu'il ne convient pas, dans les présents besoins que nous éprouvons, de rechercher la part que les officiers confédérés peuvent jouer dans cette affaire ou la difficulté d'obtenir un coton après qu'il a été délivré, le principal objet étant de nous assurer une quantité de sel suffisante pour subvenir à nos besoins surtout.

Discours de M. Charles Sumner.

Le *National Intelligencer* de Washington a dit que le parti républicain, après avoir aboli l'esclavage dans le district de Colombie et prohibé cette institution dans les territoires, avait accompli sa mission; qu'il n'avait plus sa raison d'être et qu'on réalité il était mort. On comprend difficilement qu'un parti meure et vive sans défendre son œuvre, et, certes, ce n'est pas le défendre que de laisser un autre parti dépasser de beaucoup le but prémédité, sans y faire la moindre opposition; mais ce qui est certain, c'est que le parti républicain noir s'est complètement effacé de la scène, et que le parti abolitionniste semble l'avoir absorbé tout entier pour la continuation de l'œuvre *infernale* dénoncée par le *New York Herald*. Après la proclamation d'émancipation du président Lincoln, on serait tout disposé à dire qu'il est de venu oiseux de revenir sur ce sujet, puisque le pouvoir organisé et armé veut faire tout à la fois ce que veulent les républicains noirs et ce que veulent les abolitionistes; cependant il est bon de faire ressortir, pour l'instruction de tous, l'esprit de révolution dont les radicaux du Nord sont animés contre le Sud. La guerre a maintenu les républicains au pouvoir et la guerre peut y faire arriver les abolitionistes. De là la fusion qui vient de s'opérer entre eux et la réorganisation du parti démocrate qui, tout libéral qu'il soit, ne peut pourtant pas digérer des productions oratoires aussi subversives que celles de M. Sumner, dernier sénateur du Massachusetts briguant une nouvelle candidature. Comme ce personnage a de grandes chances d'être réélu, il n'est pas sans intérêt d'examiner le fond de doctrines et d'idées avec lequel il se prépare à combattre le parti démocrate dans la prochaine session congressionnelle. Voici donc le résumé du discours qu'il a prononcé au meeting convoqué à Faneuil Hall le 7 octobre dernier:

La guerre dans laquelle nous sommes engagés n'est pas faite seulement pour nous mais pour tout le genre humain. L'esclavage vérité [illegible] dans ces deux possessions dorées de Cuba et de Porto-Rico; mais pourra-t-il survivre à l'extinction de l'esclavage ici? C'est pourquoi nous travaillons pour la liberté partout.

En mettant fin à l'esclavage ici nous ouvrons ses portes dans tout le monde et nous en laissons sortir les opprimés devenus libres. Et ce n'est pas tout. En ouvrant la république nous sauverons la civilisation. L'homme dans son long pèlerinage sur la terre a été soumis à de rudes souffrances; mais l'esclavage est le plus lourd fardeau qu'il ait jamais été obligé de porter; et dans le seul fardeau que notre pays ait été appelé à subir. Soulevé-le et notre heureux pays, avec l'humanité à sa suite, changera dans son attitude entière, comme le pèlerin changea à l'heure vers les portes célestes. Si jusqu'ici notre exemple a échoué, c'est à cause de l'esclavage. En vain nous proclamions notre prospérité incomparable, le bien-être de nos nombreuses populations, nos vastes connaissances incalculables, en même l'éducation de nos enfants; les ennemis de la république disaient simplement: "Vous avez l'esclavage" et notre exemple était sans puissance. Mais que l'esclavage disparaisse et ce même exemple sera fertile et irrésistible. Il révolutionnera le monde sans qu'il soit besoin de tirer un coup de canon ni d'écrire une épée. En conséquence la lutte que nous avons entreprise appartient aux plus grands événements de l'histoire. Elle constitue une de ces époques qui forment une ère dans l'humanité. C'est une des batailles des siècles; comme à l'époque où des millions de Perses furent chassés de la Grèce et où les Mahométans, vainqueurs en Afrique et en Espagne, furent arrêtés en France par Charles Martel et l'Europe Occidentale sauvée pour le christianisme. Dans une telle cause il n'y a pas d'effort qui puisse être trop grand, pas de sol qui puisse être trop robuste. Mourir pour le pays est doux et honorable. Maintenant ceux qui meurent pour le pays maintenant, meurent pour l'humanité. On se souviendra d'eux comme de héros par le courage desquels la république fut sauvée et la civilisation à fondée pour toujours. Mais il y a des devoirs ailleurs que sur les champs de bataille. Chacun de nous peut, dans sa sphère, accomplir quelque chose, non seulement pour soutenir le soldat en campagne mais aussi pour soutenir cet édit sublime qui fera pour le soldat une épée et un bouclier, pendant qu'il s'avancera contre l'ennemi avec toute l'inspiration d'une grande idée. Dans cette heure d'épreuve, que personne ne fasse défaut! Surtout que personne ne passe à l'ennemi, cet ennemi réuni ici à plaisanter en toute dans Faneuil Hall: et rappelez vous qu'il ne peut plus y avoir que deux [illegible]: le parti de pays avec le président à la tête et avec l'émancipation pour mot d'ordre et le parti de la rébellion guidé par Jefferson Davis et n'ayant d'autre mot d'ordre que celui de l'esclavage.

Une lettre du général Scott.

(*Nous trouvons cette lettre dans le journal [illegible].*)

Au dernier [illegible] de New York, John Van Buren a produit la lettre suivante du général Scott, sans avoir demandé cependant, le consentement de l'auteur.

Washington, 3 mars 1861.

Mon cher monsieur, espérant que, dans deux ou trois jours, le président aura échappé heureusement à tout danger personnel et qu'il se trouvera installé comme le successeur, honoré du grand Washington, avec vous comme chef de cabinet, je prends la liberté de vous répéter par écrit ce que je vous ai déjà dit verbalement. Ce supplément à mes opinions publiées ne semble déplacer, sur la situation [illegible] de notre Union [illegible] son et glorieuse, son destin, dans cette importance, il n'y a [illegible] extraordinaires de ce temps. Il me semble que je ne me rends coupable d'aucune arrogance en limitant l'option du président à un des quatre plans d'opérations qui suivent:

1—Jeter de côté la vieille et prendre la nouvelle désignation du parti de l'Union,—adopter les mesures proposées par M. Crittenden ou la conférence de paix, et sur ma vie nous n'aurons plus de nouveaux cas de sécession, mais, au contraire, un retour prochain de beaucoup sinon de tous les Etats qui ont rompu leurs liens avec l'Union. Sans quelque mesure également bénigne, les Etats à esclaves qui restent se joindront probablement à la confédération de Montgomery en moins de soixante jours, et alors cette ville, enfermée dans un pays ennemi, aurait besoin d'au moins 35,000 hommes de troupes pour protéger le gouvernement dans ses limites.

2—Collecter les droits sur les marchandises étrangères en dehors des ports que le gouvernement commande, ou fermer ces ports et les bloquer.

3—Conquérir les Etats sécessionistes par des armées envahissantes. Il n'est pas douteux que cela ne puisse être fait en deux ou trois ans par un [illegible], un Wool ou Dix [illegible] 300,000 hommes [illegible] dont au tiers serait perdu [illegible] laissant une part beaucoup plus large pour les contagions, les sièges, les batailles, et les fièvres du Sud. Les pertes d'hommes et de propriétés seraient effroyables quoique fussent la discipline et le courage moral des envahisseurs. La conquête accomplie au moyen de cet énorme sacrifice d'hommes venus du Nord et du Nord-Ouest, et d'au moins $250,000,000, quelle en serait la conséquence? Quinze provinces dévastées, ne pouvant pas vivre en harmonie avec leurs conquérants, à occuper pendant des générations par de fortes garnisons coûtant quatre fois plus que ne rendraient les droits ou les taxes qu'on pourrait lever sur elles et la perspective d'un protecteur ou d'un empereur.

Dire aux Etats séparés: "Sœurs égarées, partez en paix"—J'écris à la hâte et je reste sincèrement votre

WINFIELD SCOTT.

A l'Hon. W. H. Seward.

UNE AUTRE LETTRE DE T. A. R. NELSON.

Dans cette lettre en réponse à une invitation qui lui avait été adressée par quelques hommes influents de l'Est-Tennessee, M. T. A. R. Nelson tout en s'excusant par des motifs particuliers de ne pouvoir se rendre dans le comté de Moore pour y haranguer le peuple, n'en continue pas moins hardiment son opinion sur la politique de M. Lincoln, qu'il condamne avec toute l'énergie et toute la passion d'un homme convaincu. Nous reproduisons de cette lettre, assez courte du reste, les deux paragraphes les plus significatifs et les plus saillants:

Je me serais fait un vrai plaisir de me rencontrer avec mes concitoyens pour leur montrer par des citations de mes propres discours au Congrès et ailleurs et par les commentaires de M. Lincoln et d'autres documents, que, dans la publication de ma dernière adresse, je n'étais animé que par le motif de racheter ma parole solennellement donnée et de prouver que les unionistes qui, par principe, se sont opposés au mouvement du Sud, resteraient fidèles à leur principe en continuant aujourd'hui ce mouvement.

S'ils ont été obligés de changer de terrain, ce n'est que parce qu'ils désiraient le faire, mais parce que M. Lincoln, après avoir recommandé une indemnité pour les propriétaires d'esclaves dans les Etats-frontières, après avoir désavoué la proclamation d'émancipation du général Hunter, après avoir refusé des régiments de nègres et même après avoir écrit sa lettre à Horace Greeley—tous actes ainsi que d'autres actes donnant à penser qu'il était engagé dans une lutte héroïque contre les abolitionistes qui soutenaient qu'il ne pouvait y avoir de propriété sur l'homme—a subitement fait un soubresaut, oubliant son serment de fidélité solennellement prêté à la Constitution et lancé un *bulletin de boucher* dont Haynau lui même eût rougi.

FEUILLETON.

LE COMTE FEDOR.

III—Suite.

—Ceci vous étonne, reprit ma compagne. Votre curiosité est vivement intéressée. Eh bien! Monsieur, vous serez satisfait parce que vous n'exigez pas des confidences sur mon passé. Rassurez vous, l'histoire de ma vie est bien simple et très honorable. Je n'ai rien à me reprocher. Je n'ai même presque rien à raconter. Je suis de celles qui n'ont pas eu de roman et même qui en lisent fort peu. Écoutez-moi; c'est l'affaire de cinq minutes. Je suis fille d'un simple employé au ministère des finances, au fort honnête homme qui mourut sept ans après mon naissance, ne laissant à ma mère qu'un nom sans tache et mille écus pour toute fortune. Ma mère était une femme d'ordre et d'une sévérité de conduite admirable. Elle brodait supérieurement, et à la mort de mon père elle se mit à travailler avec un grand cœur pour subvenir aux nécessités de la vie. C'est elle qui me donna le talent qui est aujourd'hui ma seule fortune, si j'en excepte le petit capital de mille écus, placé encore sur l'Etat et jouissant d'une santé florissante. Ma mère m'éleva dans des sentiments religieux et me donna toute l'instruction que pouvait transmettre son esprit cultivé. J'avais à peine atteint ma dix septième année que ma pauvre et excellente mère mourut. Je ne vous parle pas du brisement de mon cœur. Vous le devinez. En mourant, ma mère me légua aux soins d'une vieille cousine dévote et avare, et qui n'eût rien de plus pressé que de se débarrasser de moi, sans prétexte que ma beauté lui faisait peur. Elle me plaça dans un magasin, chez une femme respectable. Ma petite, après, la vieille cousine [illegible] dans son escalier, qu'elle descendait sans lumière par économie. Elle laissa à sa parente et à deux commères de ses amies, le peu qu'elle possédait. Après sa mort je restai seule au monde. J'habitais avec deux compagnes chez ma maîtresse en broderie.

Cette respectable femme avait un magasin fort bien achalandé, mais qui devenait depuis quelque temps le rendez-vous de quelques belles personnes *trop à la mode* et de plusieurs protecteurs de ces dames. Ma vie était très monotone; je ne sortais jamais qu'avec ma maîtresse et mes deux compagnes d'apprentissage. Cependant le commerce de madame paraissait décliner un peu. Madame, pour se distraire, nous menait à la promenade le dimanche et pour toute la journée. Nous visitions les environs de Paris. Or, par un beau jour du mois de mai, elle nous proposa une partie de plaisir à Versailles. Hélas, Cécile et moi acceptâmes avec reconnaissance. Nous visitâmes en parc et le château royal. Vers cinq heures du soir, nous nous trouvâmes précisément dans ce lieu même, sur ce tapis vert où j'ai l'honneur de me promener avec vous, Monsieur le comte. Au bout de dix minutes, nous fûmes abordées par trois personnages d'une mise assez recherchée, et qui paraissaient être de la connaissance intime de madame. Celle-ci joua la surprise. Ces messieurs paraissaient ravis, heureux de cette bonne fortune due au hasard.

La conversation devint générale, puis des à parté se formèrent. Le personnage qui s'attacha à avoir avec moi un entretien particulier était un homme de quarante ans environ, parfaitement mis et affectant de grandes manières.

Je sus reconnaître que ce vieux lion gagnait beaucoup d'argent à la Bourse, car ses compliments, ses admirations, ses déclarations étaient formulées par certaines phrases empruntées d'expressions d'agiotage, la *prime*, le *report*, la *hausse* et la *baisse*, *au courant* et à *terme* se mêlaient d'une façon très bizarre à toute la poésie des sentiments qu'il m'exprimait. Enfin mon adorateur se déclara ouvertement. Je l'avais mené grand train sur le terrain loyal des explications; je vis parfaitement le piège tendu sur le tapis vert à mes compagnes et à moi; ma résolution fut prise, je m'approchai de Cécile, je la trouvai aussi furieuse que je l'étais moi-même contre cette indigne conduite de madame. Quant à Hé-lèse, nous la perdîmes de vue, elle et son cavalier. Dans un moment opportun, au détour d'une charmille, Cécile et moi, qui nous étions entendues à demi mot, trouvâmes moyen de nous isoler et de prendre rapidement des sentiers qui devaient nous conduire hors du parc. Trois quarts d'heure après, nous revenions à Paris par le chemin de fer. Dès le soir, nous donnions congé à madame en la remerciant de ses bontés, et nous allions nous réfugier chez une de nos bonnes amies, une digne femme, celle-là!

Quelques jours après, j'étais installée dans ce même logement où vous avez cru devoir me rendre visite, Monsieur le comte.

—Continuez, Mademoiselle, lui dis-je. Ce n'est pas une curiosité qui vous le demande; c'est le tendre intérêt que vous m'inspirez. Mais que devint Cécile, cette charmante amie, si digne de votre affection?

—Oh! reprit Lucy, c'est une heureuse destinée que la sienne. Cécile se maria quelque temps après notre sortie du magasin de madame. Elle épousa un riche bijoutier du Palais-Royal. Aujourd'hui elle est mère de deux beaux enfants; elle est femme d'un mari modèle et elle est plus jolie et plus aimable que jamais. Si vous passez au Palais Royal, si vous voulez avoir une idée d'un bonheur réel, même en maison de l'or et des diamans (exception très rare et originale!), arrêtez-vous devant le magasin de Cécile, regardez et admirez, Monsieur.

—Oui, Mademoiselle, j'irai certes admirer et envier ce bonheur. Revenons à vous.

—Mais mon histoire est terminée, reprit-elle gaîment; fin du premier et dernier volume.

—Ce n'est pas possible, Mademoiselle. Depuis deux ans rien n'est survenu dans votre existence en dehors de la monotonie d'une vie de travail? Mais, Lucy, bien que j'aie de vous la plus haute idée, bien que j'éprouve pour vous le plus haut estime....

—Non, Monsieur le comte, reprit elle, rien n'a troublé la régularité de ma vie. Je vois que vous avez de la peine à y croire.

—Dam! Lucy vous êtes si belle, et il y a tant d'attraits autour de vous!

Elle ne répondit à cela que par un petit mouvement d'épaule qui pouvait s'interpréter par ces mots: Vous vous imaginez donc que je suis de celles qui se laissent prendre aux paroles de tous des amoureux?

Nous avions regagné l'hôtel des Réservoirs en oubliant tout à fait les merveilles de Versailles. Le soir arrivait. Nous retrouvâmes notre phaéton attelé et Nabona avec les armes. Nous partîmes, fort heureux de notre journée. A l'entrée de la rue, Mlle Lucy descendit de notre phaéton près de son quartier. Mais, avant de nous séparer, elle me tendit la main avec une grâce [illegible].

Il lui [illegible] ce récit. [illegible] d'ailleurs [illegible] les souvenirs de [illegible] vie [illegible] éprouver un [illegible] de cœur. Un mot à cette première [illegible] qui fut suivie de bien d'autres, j'avais fixé un appartement ravissant sur le boulevard de la Madeleine et je l'avais fait meubler avec le luxe d'un bon goût. Lucy avait accepté la nouvelle position qui lui était faite, mais avec des conditions inouïes. Je n'étais soumis et jamais je ne lui rendais visite sans en avoir obtenu en quelque sorte la permission. Quatre mois passèrent ainsi. Hélas! le temps est une puissance qui amène les plus étonnantes transformations. Vers le milieu de l'hiver, Mlle Devernoy que j'aimais à la passion et qui elle-même avait cédé à l'entraînement de son cœur, la charmante Lucy consentait à se montrer en public, et, tout à coup, la bonté et la [illegible] à elle les nobles qualités. Dix-huit mois s'écoulèrent pour nous dans les enivrements d'un bonheur sans pareil dans le monde. Oh! si j'avais pu mourir au milieu de ces ravissements de cet amour [illegible], toujours partagé et qui, je n'en doute pas, est ce [illegible] aux amours célestes! J'avais perfectionné l'éducation de celle que je destinais à être la compagne de ma vie; Lucy était devenue ce qu'on nomme dans le monde une personne accomplie.

Un jour du mois de mai, M. Schlesing, mon banquier, l'homme le plus honnête de l'Europe, me fit prier de passer chez lui. Il me remit des lettres arrivées de Saint-Pétersbourg, au nombre desquelles se trouvait une lettre de ma mère. La digne, l'excellente femme se trouvait dans un état de santé qui ne me permettait pas de rester huit jours de plus à Paris. Ma résolution fut prise à l'instant, je fixai mon départ pour la Russie au surlendemain. M. Schlesing, avec une bonté que je n'oublierai jamais, mis au courant de la situation de mes affaires qui était devenue déplorable, mais en même temps il se mit à ma disposition et n'hésita pas à me faire des offres de service. J'avais dissipé presque tout mon patrimoine, dans une vie torrente et désordonnée depuis huit ou dix ans. Mon père m'avait [illegible] des dettes énormes, et j'avais agravé cet état de choses par une extravagance. M. Schlesing me demanda quelles étaient mes intentions au sujet de Mlle Devernoy: il savait tout. Je déclarai que jamais je ne me séparerais d'elle, et qu'un jour je légitimerais cet amour. L'honorable banquier me tendit la main en jetant sur moi un regard attendri. Puis il ajouta:

—Vous êtes un homme de cœur et d'honneur; sont dire, Monsieur, vous préparez vous un avenir mêlé de beaucoup de chagrins; mais enfin Dieu est grand et il aime les cœurs d'élite. Quant au présent, Monsieur le comte, voici ce qui en est. J'ai entre les mains une dernière somme de vingt mille francs qui est, je crois, votre dernière ressource comme capital. Madame votre mère a trop peu de fortune pour venir à votre aide, et vous ne le voudriez pas. Prenez les vingt mille francs qui vous restent; faites vos apprêts et vos dispositions et partez pour la Russie. Vous reviendrez quand la Providence l'aura décidé. Mais avant de partir, permettez moi de vous engager sur l'acceptation d'une parole que vous aimez et que vous estimez à un si haut degré. Disposez de ma caisse en faveur, je m'en rapporte à votre discrétion.

Je promis vivement les mains de cet excellent homme. Je le remerciai avec effusion de cœur. Je ne refusai ni n'acceptai ses offres, en lui déclarant que, n'ayant pas de dettes à Paris, je partagerais mes vingt mille francs avec Lucy, moitié de cette somme étant plus que suffisante pour mes apprêts et mon voyage.

Mon nous séparâmes les larmes aux yeux. Je recommandai Mlle Devernoy à sa loyale sollicitude. Il me promit de visiter ma chère et vrai trésor.

Le surlendemain de cette entrevue, vers le soir, je prenais le chemin de fer du Nord pour me rendre en Russie. Au moment de partir j'avais envoyé chez Lucy un homme de confiance porteur d'une lettre explicative et d'une somme de dix mille francs. J'ai su depuis que l'une et l'autre avaient été renvoyées fidèlement.

Neuf jours après avoir quitté Paris, j'arrivais à Saint Pétersbourg.

Le comte Fédor interrompit son récit. Le coude appuyé sur la table et le front dans la main, il paraissait absorbé tout entier dans le mirage de sa vie passée.

A continuer.

LOUISIANA ACADEMY,
Institution dirigée par M. A. Fortier,
PENSIONNAT ET EXTERNAT
Pour les jeunes gens,
Rue Hospital No 134,
Entre Dauphine et Bourgogne.
Les prix varient de $5 à 10.
Les personnes qui désirent des renseignements [illegible]

INSTITUT ST-CHARLES,
Rue Bourbon No. 15,
Entre les rues Douane et du Canal,
MME MACÉ informe respectueusement les parents [illegible]

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme DUBOR,
273........RUE DAUPHINE........273.
On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement [illegible]

INSTITUTION COLLÉGIALE
DE LA
NOUVELLE-ORLÉANS,
Fondée en 1844 et incorporée en 1853,
DIRIGÉE PAR MME EM. LOOQUET,
Rue du Camp, 200, entre Calliope et Poeyfarre.
[illegible]

AVIS.
Nlle Orléans, 1er novembre 1862.
ME retirant des affaires, je laisse la suite de mon commerce à M. T. SAILLY BLANCHARD, [illegible]
A. CASSIERE.

Le soussigné se référant à l'avis qui précède, a en magasin et offre à vendre les articles suivants:

Vins pour famille. [illegible]

Vins fins. [illegible]

Vins blancs. 10 barils vin Haut Sauternes; [illegible]

Vins de Bourgogne. [illegible]

Champagne. [illegible]

Eau-de-vie. [illegible]

Sherry et Porto. [illegible]

Bourbon whiskey. 30 barils vieux whiskey.

Conserves, &c. [illegible]

T. SAILLY BLANCHARD Jr., [illegible]

Seule agence des célèbres [illegible] [illegible]

[illegible] E. V. LA VILLEBEUVRE, Marchand commissionnaire, No 12, rue Union

CENT barriques vin bon ordinaire, convenable pour famille, à vendre par OSCAR BERCIER & Co., No 17, rue St-Louis

Vins de Bordeaux. VINS en barriques et en caisses en débarquement du navire "Louis Rose", à vendre par OSCAR BERCIER & CO., 17, rue St Louis.

CINQ MILLE CENT SOIXANTE barils de FARINE, de St Louis, Indiana, Louisville, en débarquement du navire [illegible], à vendre par OSCAR BERCIER & CO. 17 rue Tchoupitoulas

---

Quartier-Général du Département du Golfe.
Nlle Orléans, 3 octobre 1862.
ORDRES GÉNÉRAUX No [illegible]
TOUT officier qui n'est pas payé de ses appointements [illegible]
Par ordre du major-général BUTLER.
Geo. C. Strong, A. A. Adj. Gén'al. 1er nov—3t

Aux officiers et aux membres de la Société de Bienfaisance des Jeunes Gens.
Nlle-Orléans, 31 octobre 1862.
VOUS êtes priés d'assister à l'assemblée mensuelle de la Société LUNDI SOIR, 3 novem. 1862, 7 heures [illegible] Loge de l'Etoile Polaire, rue St-Louis, entre les rues Royale et Chartres.
Par ordre du président pro tem., J. DURALDE, Secrétaire.

Bourse.
MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
Hôtel de Ville, 16 octobre 1862.
A TTENDU que les bons de la Dette Consolidée de la ville de la Nouvelle-Orléans sont cotés à 85 pour cent; [illegible]
(Signé) R. S. DURELL, Président du Bureau des Finances. JULIAN NEVILLE.
Approuvé le [illegible] HENRY C. DEMING, Col. [illegible] W. S. PETTIBONE, 3 octobre.

Bureau du Trésorier de la Ville
Nlle Orléans, 10 septembre 1862.
AVIS—Le délai pour le paiement des taxes de ville [illegible]
Par ordre du Bureau des Finances,
BENJ. F. FLANDERS, Trésorier.
20 oct—au 10 nov.

CHEVAUX PERDUS.
[illegible] un CHEVAL bai, [illegible]
FERDINAND AGNEL.

A vendre
Par P. PRATS & Co.,
COIN ST-CHARLES ET COMMERCIAL PLACE.
100 barils d'ALE MOUSSEUX d'Hambourg, de la maison Jeffrey, en pinte, récemment importée.

AUX LAITIERS.
LES résidus des produits de la Distillerie située au coin de la rue Johnson et de la Promenade Ouest [illegible]
PLAUCHE & CO

A VENDRE—
[illegible]
JEROME B. VAN HORN, rue des Magasins, No 65.

CHANGE.
CHANGE à vue et à terme sur New York, à vendre par W. J. REID. Rue des Magasins, No 32

COTON À [illegible].
TROIS cents [illegible] W. J. REID. Rue des Magasins, No 32

Chambres garnies et pension.
CHAMBRES GARNIES et PENSION au [illegible] rue Bourbon, No 60, entre Bienville et Conti.

Vêtements d'enfants.
Vêtements de Jeunes garçons, au prix coûtant.
Nous offrons en vente, au PRIX COÛTANT, notre FORT STOCK de vêtements de JEUNES GENS, de JEUNES GARÇONS et d'ENFANTS.
L. W. LYONS & Co., rue St-Charles, Nos 28, 30 et 32, [illegible]

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
Hôtel-de-Ville, 31 octobre 1862.
[illegible]
HENRY C. DEMING, Col. [illegible] W. S. PETTIBONE, secrétaire.

A vendre à l'amiable,
UNE BONNE PHARMACIE située au centre du marché Poydras, [illegible]

Société Suisse de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.
LES membres sont priés de se rappeler que la prochaine assemblée a lieu LUNDI prochain, 3 novembre, à 7 heures du soir précises.
Par ordre du Président. 31 oct—3t

AVIS.
UNE Française, sachant bien faire la cuisine et pouvant au [illegible] FONDAR, rue Royale, entre St Philippe et Ursulines.

AVIS AU PUBLIC.
A partir du 1er novembre [illegible] J. WENTZ, propriétaire.

Maison meublée à louer, dans la rue de l'Esplanade.
LA maison [illegible] située à l'angle des rues Royale et Esplanade, [illegible]
W. J. CHAPMAN, [illegible] JOHN WATKINS, Rue St-Claude, No 330

A LOUER.
[illegible] WILLIAM STER, [illegible]

MAISON À LOUER.
[illegible] A. PROBOSOT, Coin Esplanade et Robertson.

A vendre chez L. CASTEL
Encoignure Royale et Ste-Anne,
[illegible]
L. CASTEL, Encoignure Royale et Ste Anne

Extrait de CAFÉ [illegible] et [illegible], Fabriqué par [illegible]
No 239 [illegible]

Grand Choix de [illegible]
[illegible] LEON [illegible] & Co.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle Orléans.

TROISIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux stipulations de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires: [illegible]

Bureau de la Compagnie.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
[illegible]
ALBIN ROCHEREAU, [illegible]
J. W. MINCHER, [illegible]
JAS. GRAHAM, notaire public.

—Directeurs—
[illegible]

Compagnie d'Assurances mutuelles de l'État de la Louisiane.
SECOND ÉTAT ANNUEL.
CONFORMÉMENT aux stipulations de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires: [illegible]

ÉTAT DE LA LOUISIANE.
PAROISSE D'ORLÉANS, VILLE DE LA NLLE-ORLÉANS.
[illegible]
E. GAUDCHEAU, président.
J. W. BAQUIÉ, secrétaire pro tem.
JAS. GRAHAM, notaire public.
[illegible]
E. GAUDCHEAU, président.
ARMAND LARRAY, vice-président.
L. W. BAQUIÉ, secrétaire pro tem.
[illegible]

A VENDRE, en débarquement du "Angèle Rose", [illegible] VIN BLANC, [illegible] A. VIENNEUIL.

Marchandises nouvelles d'automne.
BOTTES et souliers; articles en gros, pour dames et enfants, [illegible]

A vendre
Par Bng. Rocheron & Co.
Nos 16 et 18, rue St-Louis.
20 barriques vin rouge [illegible]
En débarquement du navire Louis Rose de Bordeaux. Nlle-Orléans, 27 octobre 1862.

A VENDRE
Par Eug. ROCHEREAU & Co.,
Nos 16 et 18 rue St-Louis.
40 barriques vin rouge, S. Seignoret, Bordeaux. [illegible]
En débarquement du navire "Louis Rose" de Bordeaux.

A louer.
Par Eug. Rochereau & Co,
Nos 16 et 18, rue St-Louis.
[illegible]

D[illegible] en magasin et à vendre par le soussigné— [illegible]
FRED. AVENY, 25 oct—1m, 49 et 51, rue Vieille Levée.

VENTES À L'ENCAN.

MEUBLES. MEUBLES.

Vente pour cause de départ.
PAR E. M. JACOBS, encanteur.
LUNDI ce jour, lundi 3 novembre 1862, à 10 heures du matin, [illegible]
Un lot de meubles [illegible]
Conditions, au comptant. 31 oct

Vente par le Maréchal-Prévôt.
PAR THOS RICHARDSON, encanteur.
Bureau, encoignure des rues Camp et Commune
IL sera vendu à l'enchère publique, lundi 3 novembre 1862, à 10 heures, par ordre du colonel James H. French, maréchal prévôt général de la Louisiane, dans l'entrepôt de magasin J. Smith & Co, au nouveau Bassin, les articles suivants:

THÉS,
CAFÉS,
SEL,
BACON,
CHANDELLES,
HUILE DE CHARBON,
HUILE DE GRAINES DE COTON,
TABAC,
VINAIGRE,
VIN ROUGE,
GRAISSE,
DROGUES,
ALCOOL,
BOTTES,
SOULIERS,
SEAUX EN BOIS,
ET DIVERS AUTRES ARTICLES.
Conditions: comptant, sur livraison, en monnaie ou valeur. 31 oct

VENTES JUDICIAIRES.

Matthew Morgan vs T. S. Powell & Co.
DEUXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No [illegible]—En vertu d'un ordre de vente [illegible]
JAS E. DUNHAM, Shérif de la paroisse d'Orléans.

Avis aux contribuables de la ville.
LE bureau de cotisation d'Assessment se tiendra à l'Hôtel de Ville, salle [illegible], LUNDI, le 13 oct. [illegible]
JOHN A. WATKINS, Surintendant du Bureau de [illegible]
Nlle-Orléans, 4 octobre 1862

AVIS.
Banque de la Nlle-Orléans.
3 septembre 1862.
LE public est prévenu de ne point recevoir quelques-uns des vieux billets de cette banque enregistrés et contresignés par l'Auditeur, [illegible]
MORTIMER BELLY, Caissier.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Citoyens.
Nlle-Orléans, 16 octobre 1862
CONFORMÉMENT à l'article 4 de la charte de cette compagnie, [illegible] LUNDI trois novembre 1862, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M.
A. GRANGER, Secrétaire.
17 oct—au 3 nov.

Avis aux Contribuables d'État dans le Troisième District Municipal.
TOUTES les taxes d'État non payées, toutes les licences [illegible]
C. B. LANG, Collecteur de taxes d'État, 3e D. M. [illegible]

AVIS,
Compagnie des Chemins de fer de la ville—24 octobre 1862.
LA Compagnie ayant appris que des contrefaçons de ses tickets ont été vendues [illegible]
HENRY HART, Président pro tem.

F. CONTHIER.
Successeur de John & Ed. Ducournau,
Marchand tailleur,
Rue St Charles, encoignure Commune

BILLETS DU TRÉSOR.
Billets du Trésor à vendre. S'adresser à
WILLIAM J. REID,
rue des Magasins, No 32.

VINS.
EN débarquement du navire Louis Rose, de Bordeaux. [illegible]
PAUL JUGE FILS, 41 rue Vieille Levée.

La sauvegarde du soldat.
[illegible] l'AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER [illegible]

A VENDRE.
[illegible] HART & WINTZ, [illegible]

A VENDRE
2 MAISONS [illegible] WALKER & CO, [illegible]

[illegible]
[illegible]

VINS.
EN débarquement du navire Louis Rose, de Bordeaux—[illegible]
A vendre par E. DUBOIS, 20 oct—1m, [illegible]

TABAC ET COMESTIBLES.
[illegible]

A vendre pour cause de départ
[illegible]